

Réviser le fonctionnement de son collectif : créer ou adapter son règlement intérieur

PUBLIC CIBLE

Agriculteur.rice.s installé.e.s en collectif

OBJECTIFS

- 1/ Clarifier les règles de fonctionnement du collectif actuelle, et les faire évoluer.
- 2/ Distinguer la différence entre statuts et RI.
- 3/ Formaliser un règlement intérieur.

ENJEUX

La vie d'un collectif implique des règles formelles et informelles qui nécessitent d'être validée par tous.tes et actualisées régulièrement pour assurer le bien-être de ses membres et futurs membres.

Cette formation vise à permettre aux collectifs agricoles de prendre le temps de réfléchir à leur fonctionnement.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Bilan de santé du collectif et de ses membres

Etat des lieux et analyse des règles formelles et informelles en place au sein du collectif : (re-)formulation des règles de fonctionnement pour les inscrire dans un règlement intérieur formel

Elaboration ou mise à jour du règlement intérieur :

- identification des règles déjà présentes dans les statuts
- clarification des sujets à traiter autour des 3 axes clés : argent, temps, prise de décision

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, alternance d'apports théoriques et de temps de travail par groupes.

MOYENS MATÉRIELS

Supports pédagogiques distribués à chaque stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Auto-évaluation des acquis en fin de formation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 18/11/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription, via le formulaire en ligne

TARIFS

Adhérent	288 €
Non adhérent	288 €

Prise en charge par VIVEA pour les contributeurs, dans la limite du plafond annuel de 3000 €/an/contributeur. Pour les porteurs de projet, prise en charge possible par VIVEA sous conditions de PPP. Autre cas, nous consulter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Solène BALLET
solene.ballet@adear84.fr
ARDEAR / ADEAR Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 04 90 74 19 86
N° d'organisme de formation :
93840320484

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 90% en moyenne depuis 2 ans pour le Vaucluse, sur nos formations à destination des collectifs agricoles

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
------	------	-------------

26/11/2024

Hippodrome - Salle 2 84300 Vaucluse

Carla Scorsino, formatrice et accompagnatrice auprès de collectifs agricoles, formée avec l'ATAG

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

S'installer en AP

Installation

Gestion d'entreprise

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))